



Changement de statut étudiant à salarié

Par **raul92000**, le **08/01/2013** à **13:41**

Bonjour ,

Pouvez vous m'aider svp, Mes questions sont les suivantes :

Diplômé d'école de commerce bac+5 en Audit et contrôle de gestion , je viens de décrocher un emploi en contrôle de gestion avec 2300 brut de salaire.

CE métier ne figurant pas dans les métier en tension , ma demande a t'elle plus de chance d'être rejeté ?

Dans mon dossier a été inclus les preuves de publication de l'offre sur l'apec ainsi que les spécificités du poste qui font appel à la connaissance de méthode d'optimisation des planning ainsi que des connaissance en controle de gestion. c'est cette dernière qui fait que ma candidature a été retenue après 3 entretiens lourd car j'ai de l'expérience au travers d'un stage d'un an dans la gestion de planning. Qu'en pensez vous ?

Cela fait 8 ans que je suis en France, Le fait que j'ai effectué mes classes de lycée, obtenu mon bac s et aujourd'hui mon master en France et surtout que mon père soit de nationalité française, cela peut constituer des atouts décisif pour mon dossier ?

Mon titre de séjour expire le 11 janvier, et mon dossier a été envoyé le 10 décembre, me sera t'il délivré un récépissé qui pourrait me faire continuer en cdd ?

en effet j'ai débuté en cdd le 10 decembre mais mon titre de séjour étudiant arrive à expiration le 11.

Quelqu'un peut il m'aider ? Votre avis svp, je suis à la prefecture de melun.Quelqu'un a t'il des expériences dans cette préfecture ?

Merci à tous.

Par **Calou0**, le **23/01/2013** à **15:22**

Bonjour,

A priori votre dossier semble plutot bon.

En effet, le fait que votre métier en soit pas dans la liste des métiers sous tension peut vous porter préjudice.

Toutefois, il convient d'attendre la réponse de la DIRECCTE, car les réponses sont très variables.

En cas de refus, il est toujours possible de faire un recours.

bien cordialement,